

Consultation publique du Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup

Arches du Grand-Pont, Lausanne, du 8 mai au 19 juin 2013



Auteur	Pierre Imhof, Anouk Paltani Baumann
Version	Projet
Validation et date	10 septembre 2013



Sommaire

Sommaire	2
1 La démarche participative : un élément-clé du projet	3
1.1 Des événements marquants.....	3
1.2 Une revue de projet	3
1.3 Les attentes de la population	3
1.4 Ecouter dans un cadre donné.....	4
2 La consultation publique du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup : le redémarrage de la démarche participative	4
2.1 Le Plan directeur localisé, un outil d'aménagement du territoire.....	4
2.2 La consultation publique	4
2.3 Le lancement : conférence de presse.....	5
2.4 L'exposition	5
2.5 Cafés-contact.....	6
2.6 Visites guidées	6
2.7 Tables rondes	7
3 Résultats de la consultation publique.....	8
3.1 Exposition publique (hors événements spéciaux)	8
3.2 Événements organisés.....	8
3.3 Visites guidées	8
3.4 Résumé	9
4 Remarques et réponses	9
4.1 post -it	9
4.1.1 Sujets évoqués par le public en pourcentage.....	9
4.1.2 Orientation des post it (positif, négatif, neutre)	10
4.2 Discussions et échanges pendant l'exposition, les visites guidées et les événements.....	12
4.3 Courriers et courriels.....	13
4.3.1 Remarques reçues pendant la consultation publique.....	13
4.3.2 Sujets évoqués dans les courriers	18
4.4 Sujets évoqués des post-It et des courriels	18
5 Conclusions.	18



1 La démarche participative : un élément-clé du projet

1.1 Des événements marquants

Lors du lancement du projet Métamorphose, la Municipalité a souhaité accompagner sa réalisation par une démarche participative, sous forme d'information, de consultation et de négociation propre à chaque composante du projet et en fonction de leur état d'avancement. L'organisation de cette démarche a été confiée en 2008 au consortium OLA à la suite d'un appel d'offres.

Cette première phase de démarche participative, de 2008 à 2009, a été ponctuée par des événements marquants comme la fête de lancement du 4 juin 2008, une exposition à l'Hôtel de Ville, sept ateliers de récolte d'idées sur l'écoquartier et enfin la restitution et présentation des *Mille et une idées*¹. Celles-ci ont fait l'objet d'une synthèse annexée au cahier des charges du concours d'urbanisme lancé en 2009² sur le site des Plaines-du-Loup.

En 2011, la démarche participative a connu une nouvelle phase. Mettant l'accent sur le site des Plaines-du-Loup, elle a été marquée par la journée de l'écoquartier et le lancement du journal de l'écoquartier, dont deux numéros ont vu le jour. La Journée de l'écoquartier, qui fut un très bel événement, a été l'occasion d'aller à la rencontre des futurs investisseurs et habitants. Elle a permis de présenter le projet d'urbanisme et de créer un fichier de personnes physiques ou morales intéressées par le projet.

La revue de projet qui a eu lieu durant l'année 2012 a marqué une pause dans cette politique offensive de communication ainsi que dans la poursuite de la démarche participative.

1.2 Une revue de projet

Après une période de chiffrage, la Municipalité a lancé au printemps 2012 une revue de projet ayant pour but d'optimiser Métamorphose afin de mieux équilibrer charges et recettes, tant en ce qui concerne les investissements planifiés que les charges de fonctionnement qui en découlent. La démarche se basait sur différentes options, du redimensionnement de certains équipements à la révision du calendrier de réalisation, en passant par la recherche de possibilités de densification supplémentaire ou encore de financements alternatifs. Elle débouche sur la confirmation des éléments essentiels du projet et sur un certain nombre de modifications.

En septembre 2012, à l'issue de ce processus, la Municipalité a réaffirmé sa volonté de réaliser le projet Métamorphose destiné principalement à la construction de nouveaux logements et au renouvellement de nombreuses installations sportives.

Durant cette période, le projet a continué à être affiné et les études d'affectation du sol se sont poursuivies. C'est ainsi que le projet de déplacement de la route de Romanel et la modification du Plan général d'affectation nécessaires à la réalisation du centre de football de la Tuilière ont été mis à l'enquête publique au début de 2013. Un plan partiel d'affectation sur la partie sud de ce même site a été déposé à l'examen préalable du canton.

Aux Plaine-du-Loup, c'est un Plan directeur localisé qui a pu être finalisé avec l'appui des services de la Ville et de Tribu architecture, lauréat du concours d'urbanisme lancé en 2009. C'est ce document qui a été présenté au public et qui a marqué un nouveau départ pour la démarche participative.

1.3 Les attentes de la population

Les attentes sont grandes car la démarche participative a été présentée, dès le début, comme étant un volet important du projet Métamorphose. Puis la population a été avec le manque d'information reçue ces deux dernières années. Aujourd'hui, le contact doit être repris et la confiance doit être restaurée.

¹ Tous les documents cités sont disponible auprès de la Direction de projet Métamorphose et sur www.lausanne.ch/metamorphose.

² Le rapport du jury de ce concours a été publié en septembre 2010.



1.4 Ecouter dans un cadre donné

Afin de pouvoir mettre en œuvre un projet adéquat, il est important de pouvoir capter des informations sur les pratiques et les attentes de la population. La démarche participative permet de révéler et mettre à jour les compétences d'usages des habitants et des usagers d'un lieu. Elle élargit le cercle où se décident habituellement les projets urbanistiques. Cependant, les niveaux de pouvoir traditionnels se doivent d'être respectés et l'autorité compétente – Municipalité et Conseil communal – gardent évidemment leur pouvoir d'arbitrage et de décision.

Les parties prenantes doivent garder à l'esprit qu'en matière d'aménagement du territoire, les compétences communales s'inscrivent dans un cadre légal défini au niveau cantonal et fédéral. Le peuple possède également un droit d'expression via les mécanismes de la démocratie directe. Les élus gardent donc leur rôle, mais ils s'engagent à attendre l'issue du processus participatif avant de prendre des décisions, à écouter et à tenir compte au mieux des avis exprimés.

La participation citoyenne poursuit une démarche de transparence de l'action publique et politique, dans le but de la rendre plus compréhensible par la population. Ainsi, la Ville de Lausanne s'engage à ouvrir le débat à la population et à favoriser la libre expression de tous dans le cadre de discussions reposant sur le respect et l'écoute mutuelle.

2 La consultation publique du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup : le redémarrage de la démarche participative

2.1 Le Plan directeur localisé, un outil d'aménagement du territoire

Sur une surface telle que celle du site des Plaines-du-Loup, une vision d'ensemble sur le long terme, cohérente et partagée par les différents acteurs, est parue nécessaire. C'est pourquoi, un plan directeur localisé a été mis en œuvre sur la base du projet lauréat du concours d'urbanisme lancé en 2009. Il a permis d'inscrire les propositions des urbanistes et également les intentions des autorités communales. Il précède la réalisation des plans partiels d'affectations nécessaires à la mise à disposition des terrains en vue de la construction de l'écoquartier.

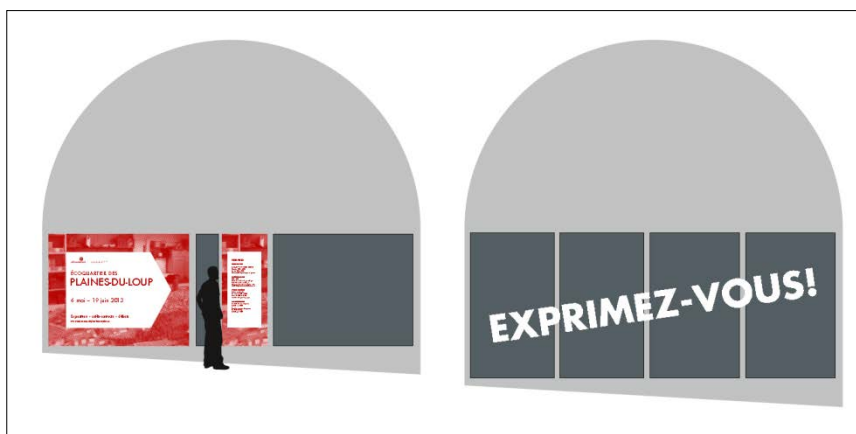
Le plan directeur localisé traite des principaux thèmes de l'aménagement du territoire, tels que le bâti, la mobilité, les espaces publics, le paysage, l'environnement ou l'énergie. Il décrit des objectifs et des mesures prévues mais il n'affecte pas le sol et ne donne pas des droits à bâtir ; il n'est dès lors pas opposable à des tiers.

2.2 La consultation publique

Cet outil d'aménagement prévu par la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions doit faire l'objet d'une consultation publique. Il doit être adopté par le Conseil communal puis envoyé au Canton pour approbation.

Afin de reprendre contact avec la population et de lui présenter le plan directeur localisé ainsi que les dernières décisions de la Municipalité sur le projet Métamorphose, une exposition a été mise en place pendant la période de la consultation publique. Quelques événements tels que table rondes, cafés-contacts visites guidées ont été organisés. Ils ont été l'occasion pour la direction de projet

d'aller au devant la population et de relancer très concrètement la démarche participative.



2.3 Le lancement : conférence de presse

Le 6 mai, aux Arches du Grand-Pont, une conférence de presse en présence des conseillers municipaux Olivier Français et Grégoire Junod annonce le début de la consultation publique et de l'exposition qui lui est consacrée.



2.4 L'exposition

Afin de donner le temps à la population de prendre conscience de l'existence de l'exposition et de venir la visiter, il a été décidé de prolonger la durée de la consultation officielle de 4 à 6 semaines ; c'est donc du 6 mai au 19 juin 2012 que l'exposition était ouverte à la population, tous les mercredis et samedis de 9h00 à 19h00.



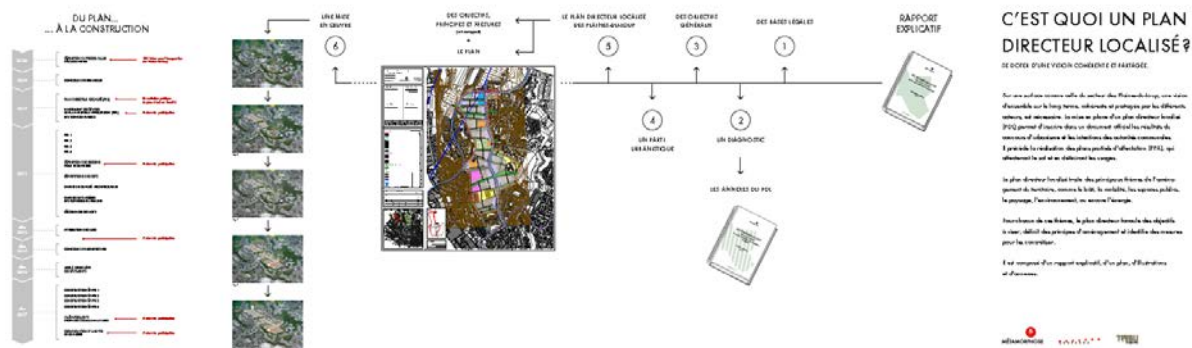
L'exposition se divisait en deux arches. La première était destinée à l'information sur l'ensemble du projet Métamorphose. Les visiteurs pouvaient également y voir la maquette des Plaines-du-Loup.

Ils avaient la possibilité de s'exprimer sur des post-it. Ceux-ci étaient collés par leur auteur sur le mur de l'exposition, puis posté sur Facebook par la Direction de projet. Une urne était également à disposition mais n'a été que très peu utilisée, contrairement aux post it.

La deuxième arche était le lieu de consultation du Plan directeur localisé. En plus des panneaux explicatifs, les visiteurs avaient la possibilité de prendre connaissance des documents officiels.

Dans la salle de projection, les vidéos créées dans le cadre du site internet sont diffusées en boucle aux visiteurs. Cet endroit s'est transformé en un espace de discussions et de débat.

Les visuels de l'exposition



OBJECTIFS, PRINCIPES ET MESURES DU PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ



2.5 Cafés-contact

Afin d'avoir un contact plus personnel et plus direct avec les intéressés, des cafés-contact ont été organisés un matin par semaine, en alternance le mardi et le jeudi. L'idée était de se retrouver et de discuter plus librement des différents sujets autour d'un café. Plusieurs techniciens travaillant sur le dossier étaient présents aux séances pour répondre aux questions des invités.

S'ils n'ont pas eu le succès escompté auprès de la population, ces moments ont permis des échanges et des contacts utiles entre les acteurs du projet provenant de différents services de l'administration.

2.6 Visites guidées

Pour optimiser l'exposition et pour s'assurer de la bonne compréhension des visiteurs, il a été organisé des visites guidées à heure fixe et sur demande. Plusieurs groupes politiques, associations et services de l'administration ont été demandeurs de visites spéciales, en dehors des heures d'ouverture habituelles de l'exposition.

Les visites à heure fixe avaient lieu le mercredi à 18 h et le samedi à 11 h.



2.7 Tables rondes

Afin de faire ressortir au maximum les avis des visiteurs, deux tables rondes ont été organisées. A la première, il s'agissait de débattre sur la question de la mobilité dans l'écoquartier et à la seconde sur les logements pour tous.

Les débats ont été précédés par une brève introduction de la thématique par le chef de projet afin de préciser la tendance énoncée dans le Plan directeur localisé.



La table ronde sur le thème de la mobilité était composée de :

- Olivier Français, Ville de Lausanne, directeur des Travaux
- Martine Fiora-Guttman, présidente de la Société coopérative des commerçants lausannois
- Valerie *Schwaar*, secrétaire générale de l'Association transports et environnement - section Vaud
- Monique Ruzicka-Rossier, architecte-urbaniste, collaboratrice scientifique et chargée de cours à l'EPFL

La table ronde sur le logement était composée de :

- Grégoire Junod , directeur du logement et sécurité publique de la Ville de Lausanne
- Esteban Garcia – président de Realstone SA
- Bernard Virchaux – directeur de la Société coopérative d'habitation Lausanne
- Daniel Moser – directeur de Realitim
- Valéry Beaud – président de l'Association Ecoquartier

Introduction et modération des deux tables rondes : Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose.

3 Résultats de la consultation publique

3.1 Exposition publique (hors événements spéciaux)

Le nombre de visiteurs quotidien variait de 80 à 150 environ.

Nombre total de visiteurs	1150
---------------------------	-------------

3.2 Événements organisés

	6. mai 2013	4. juin 2013	27. mai 2013	13. juin 2013
Événement	Conférence de presse	6 Cafés-contact 1x par semaine de 7h30 à 9h00	Table Ronde sur la mobilité 19h30-21h00	Table Ronde sur le logement 19h30-21h00
Participants	Olivier Français Grégoire Junod Métamorphose Tribu Urbanisme	Métamorphose Tribu Urbanisme Routes et Mobilité	Olivier Français Métamorphose	Grégoire Junod Metamorphose
Nombre de Visi- teurs	5 journalistes	25	40	50

Nombre total d'événements	9
Nombre de visiteurs lors des événements	105

3.3 Visites guidées

	16 mai 2013	21 mai 2013	23 mai 2013	27 mai 2013	31 mai 2013	6 juin 2013
Visiteurs	Association écoquartier	PLR	Maison de quar- tier Bossons	Conseil des jeunes	SCC	DEVCOM
Nombre de visiteurs	25	10	10	10	15	10
Durée	20h – 22h	19h – 20h	19h – 22h	18h – 19h	15h30 – 17h	19h – 20h

	8 juin 2013	11 juin	11 juin 2013	12 juin 2013	12 juin 2013	17 juin 2013
Visiteurs	Municipalité d'Epalinges	Service d'architecture	Commission d'urbanisme Epalinges	Vert Lausannois	Coopérative K'art ouche	SPADOM
Nombre de visiteurs	5	20	10	50	15	15
Durée	11h – 12h	11h – 12h	19h – 20h	18h – 19h	20h – 22h	15h30 – 17h

	18 juin 2013	20 juin 2013	6 x mercredis	6 x samedis
Participants	Métamorphose Tribu	Métamorphose	Métamorphose Tribu	Métamorphose Tribu
Visiteurs	Parti socialiste	Club de football	individuels	individuels
Nombre de visiteurs	25	10	24	30
Durée	11h – 12h	19h – 21h	18h – 19h	11h – 12h

Nombre de visites guidées privées	13
Nombre total de visites guidées	25
Nombre de participants visites guidées privées	220
Nombre de participants visites guidées total	245

3.4 Résumé

Nombre total de visiteurs	1170
Nombre total visiteurs d'événements organisés	115
Nombre total de visites guidées	245
Nombre total de personnes touchées	1530

4 Remarques

La période de consultation publique a été l'occasion pour le public de s'exprimer par divers moyens.

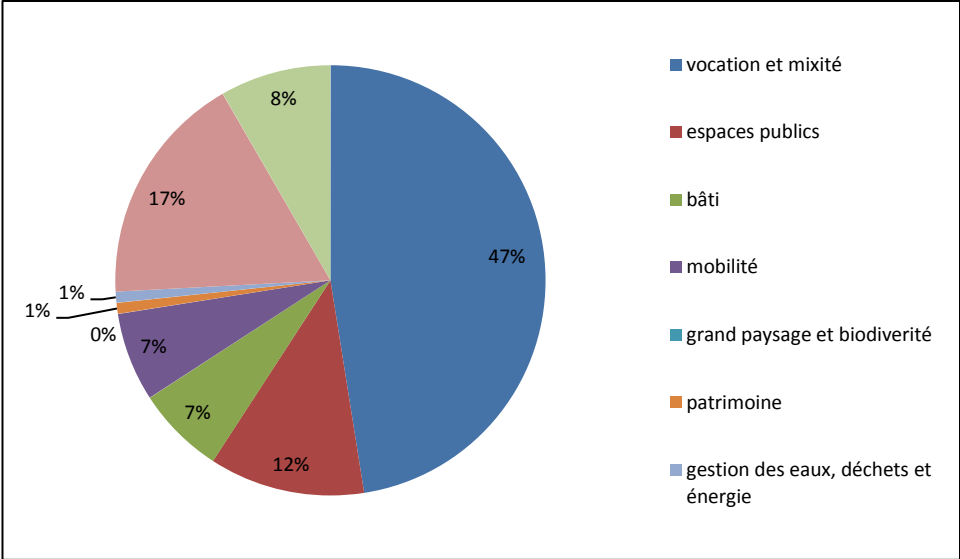
4.1 post-it



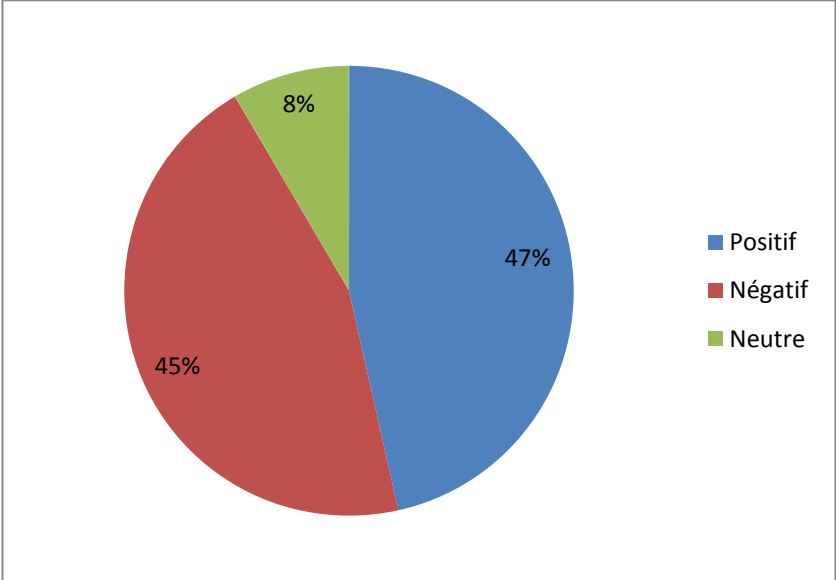
Les visiteurs ont été invités à s'exprimer sur des post-it sur le sujet de leurs choix. Un espace leur était réservé sur les bâches de l'exposition. Ils ont également été publiés sur Facebook. Une réponse y était associée. Les principaux sujets évoqués sont cités ci-dessous.

4.1.1 Sujets évoqués par le public en pourcentage

Nombre total de post-It : 143



4.1.2 Orientation des post it (positif, négatif, neutre)



Y'a-t-il 23 ans...
Et si on pouvait remettre dans un appartement tout ça...

Autopsie du projet!

Le tracé des courbes!

Super! Boulot!

Nul pas de place de parc
Sous terre? Air? Eau? Eco? On a le parc.

Chouette!
Y'a même un terrain d'aviation!

Bravo, beau projet!
Laissez-les autant de vert que possible!!

N'oubliez pas les prises d'eau pour les jardins!

On en rêve on s'y voit déjà!

Il manque beaucoup d'arbres et de la verdure - style nature.
C'est très stérile.

ESPACE CULTUREL + SALLE POLYVALENTE?

Super projet!!!
Mais c'est super dense et c'est un petit peu le bâtiment et plus dense.

Le projet me donne envie de venir y vivre.

Bravo!

Prévoir une station de recharge pr véhicules électr.

Trop de densité!!!
Ou alors un beau hôtel? Ouvert à la circulation... Pourquoi s'en passe-t-il?

Le terrain de foot sera détruit ça sera loin d'être.
021 46 71 94

10'000 hab/emp.
un att. hab. ça, finché vrai conner, les gens!

N'oubliez pas de remédier aux odeurs de la step!!

Bravo!

On aime!

Je me réjouir!!!
Je trouve que c'est super cool.

Quelle place pour la déa-fion? Pour les potes, les chiens? Tout est trop facile, bonhomme, habite.

Super Mega Cool!

Y'a-t-il 23 ans...

Autopsie du projet!

Le tracé des courbes!

Super! Boulot!

Nul pas de place de parc

Chouette!

Bravo, beau projet!

N'oubliez pas les prises d'eau pour les jardins!

On en rêve on s'y voit déjà!

Il manque beaucoup d'arbres et de la verdure - style nature.

ESPACE CULTUREL + SALLE POLYVALENTE?

Super projet!!!

Le projet me donne envie de venir y vivre.

Bravo!

Prévoir une station de recharge pr véhicules électr.

Trop de densité!!!

Le terrain de foot sera détruit ça sera loin d'être.

10'000 hab/emp.

N'oubliez pas de remédier aux odeurs de la step!!

Bravo!

On aime!

Je me réjouir!!!

Quelle place pour la déa-fion? Pour les potes, les chiens? Tout est trop facile, bonhomme, habite.

Super Mega Cool!

Y'a-t-il 23 ans...

Autopsie du projet!

Le tracé des courbes!

Super! Boulot!

Nul pas de place de parc

Chouette!

Bravo, beau projet!

N'oubliez pas les prises d'eau pour les jardins!

On en rêve on s'y voit déjà!

Il manque beaucoup d'arbres et de la verdure - style nature.

ESPACE CULTUREL + SALLE POLYVALENTE?

Super projet!!!

Le projet me donne envie de venir y vivre.

Bravo!

Prévoir une station de recharge pr véhicules électr.

Trop de densité!!!

Le terrain de foot sera détruit ça sera loin d'être.

10'000 hab/emp.

N'oubliez pas de remédier aux odeurs de la step!!

Bravo!

On aime!

Je me réjouir!!!

Quelle place pour la déa-fion? Pour les potes, les chiens? Tout est trop facile, bonhomme, habite.

Super Mega Cool!



4.2 Discussions et échanges pendant l'exposition, les visites guidées et les événements

La présence durant l'exposition et les événements était principalement assurée par les 4 personnes constituant la cellule de projet Métamorphose : Pierre Imhof, chef de projet ; Laurent Dutheil, adjoint au chef de projet, responsable de la planification ; Anouk Paltani Baumann, responsable de la démarche participative et responsable du site des Plaines-du-Loup ; Céline Coupy assistante du projet. Des appuis ont également été apportés par les services les plus concernés, et plus particulièrement Urbanisme et Routes et mobilité.

Chacune et chacun a eu un immense plaisir à participer à cette présentation au public du projet pour lequel ils sont engagés professionnellement, à plein temps pour la cellule de projet. L'accueil de la population a en effet été très positif et même les personnes opposées à tout ou partie du projet saluaient l'effort de communication consenti. De nombreuses personnes (re)découvraient le projet. La maquette, immense, a indéniablement attiré du public, mais aussi servi de base à toutes sortes de discussions, d'explications et de débats. La présence des acteurs du projet a été très appréciée : le public avait l'assurance de disposer d'informations de qualités en provenance de personnes impliquées ; il savait également que les opinions émises n'étaient pas « filtrées ». Il faut relever également le très grand intérêt des visiteurs avec lesquels il y a presque systématiquement eu un échange. Les visites étaient dès lors le plus souvent « actives ».

De manière subjective, on peut ressortir très schématiquement de ces échanges quelques types de visiteurs ainsi que leurs préoccupations principales, évidemment sans prétendre à l'exhaustivité.

	Habitants « voisins » du futur écoquartier	Familles en recherche de logement	Personnes engagées (politique, associatif, etc.)	Population intéressée de manière « citoyenne »	Professionnels (architectes, urbanistes, etc.)
Général	Souvent un bon accueil, notamment de la part des personnes âgées Une certaine déception de la part des habitants des Boscoss de voir disparaître leur « poumon vert » mais une volonté d'être informés	Très bon accueil en raison du nombre de logements qui seront mis sur le marché	Toutes les réactions, de l'enthousiasme au rejet complet	Intérêt souvent neutre Saluent l'effort de communication	Intérêt et discours très professionnels
Densité	Craintes quant au nombre de nouveaux habitants et à la hauteur des bâtiments sur l'av. des Plaines-du-Loup	Surtout intéressée par la partie majoritairement consacrée au logement, où la densité construite est la plus faible	La densité est souvent un des sujets justifiant le rejet du projet pour les opposants	Projet jugé parfois trop dense et parfois pas assez.	La densité est comprise comme une donnée de base et n'est guère discutée
Mobilité, stationnement	Crainte d'un report de stationnement sur les quartiers voisins en raison des restrictions imposées dans l'écoquartier	Les restrictions sont saluées par les personnes les plus engagées au niveau environnemental et prises comme une contrainte, parfois inacceptable, pour les autres		Sensible aux explications et intéressée par cette nouvelle vision de la ville	
Métro m3	Très largement soutenu et souhaité et nombreuses références au succès du m2				
Installations sportives	La démolition du Stade olympique n'est guère discutée Le nombre de terrains de football à la Tuilère nécessite souvent des explications La présence de tennis dans un quartier d'habitations étonne, voire suscite un rejet		La démolition du Stade olympique est un élément inacceptable du projet pour une partie de ses opposants	La démolition du Stade olympique n'est guère discutée Le nombre de terrains de football à la Tuilère nécessite souvent des	



	Habitants « voisins » du futur écoquartier	Familles en recherche de logement	Personnes engagées (politique, associatif, etc.)	Population intéressée de manière « citoyenne »	Professionnels (architectes, urbanistes, etc.)
	Les jeunes, souvent mal informés sont soulagés par la construction du centre de football à la Tuilière			explications.	
Espaces verts	Un manque général d'espaces verts est souvent relevé, par interprétation des photomontages et de la maquette qui ne les figuraient pas (suffisamment)				
Ecologie	Les bases environnementales du projet (principes de la société à 2000 watts) intéressent et suscitent nombre de questions On sent généralement une adhésion à ce principe, même si ce qui en découle n'est pas toujours aussi facilement accepté				
Finances	Grand intérêt quant au prix des futurs loyers Peu de discussions sur les aspects financiers du projet Métamorphose		Intérêt pour l'équilibre financier du projet, dont les opposants doutent	Intérêt tant pour le prix des loyers que pour l'équilibre financier du projet	
Planning	Soulagement en découvrant que la construction du quartier se fera par étapes	Déception devant la date de livraison trop lointaine des appartements			
Activités	C'est surtout la présence de services de proximité qui retient l'attention, davantage que celle d'emplois				
Mixité	Le principe de la mixité sociale et fonctionnelle n'est pas remis en question, même si certains émettent des doutes quant à sa faisabilité pratique				

4.3 Courriers et courriels

4.3.1 Remarques reçues pendant la consultation publique

Onze réactions sont parvenues pendant la période de consultation.

Chapitre	Sujets évoqués	Remarques
Patrimoine suisse – section vaudoise		
Vocation et mixité	Densité humaine	Demande de faire évoluer le projet dans le sens de l'allègement de la densité de certains secteurs.
Patrimoine	Stade de la Pontaise	Demande de sauvegarder le Stade de la Pontaise. Souhaite plus d'informations sur la demande de la commission fédérale des monuments historiques, CFMH, qui demandait de réexaminer la possibilité de conserver le stade.
Association écoquartier		
Vocation et mixité	Activités	Demande que sur le site de la Tuilière, soit proscrit toute activité qui pourrait entrer en concurrence avec celles de l'écoquartier. Demande d'éviter tout commerce de détail sur le site de la Tuilière. Propose de conserver une partie des surfaces avoisinant le futur stade de football comme réserve stratégique afin d'avoir quelques surfaces à disposition pour répondre aux éventuels besoins futurs du quartier. Demande de remplacer le terme « favoriser » par « imposer autant que possible » dans le principe de répartition des activités.
	Mixité	Demande que la description des trois tiers corresponde à la décision du Conseil Communal
Espace pu-	Esplanade des	Est en accord avec quelques terrains de tennis mais est opposé à la création d'un

blic	sports	centre de tennis tel qu'imaginé aujourd'hui. S'étonne que sa recommandation sur le déplacement du centre de tennis n'ait pas été suivie. Propose de déplacer le centre de tennis à la Tuilière autour du futur stade de football, voir même remplacer un des neuf terrains.
	Intégration	Demande d'assurer l'intégration de la tour en aménageant un espace public de qualité
Bâti	Intérieurs d'îlots	Demande que les espaces privatifs à l'intérieur des îlots soient proscrits au profit d'espaces semi-publics. Compléter davantage le PDL sur l'aménagement et le fonctionnement de ces intérieurs d'îlots.
Mobilité	Métro m3	Demande de réexaminer le projet du métro m3, notamment au sujet du nombre d'arrêts prévus. Pense que le métro m3 péjorera la situation actuelle des transports publics (<i>en raison de l'existence d'une seule station entre Casernes et Blécherette</i>).
	Mobilité	Demande plus de des valeurs chiffrées sur le stationnement. Révision des chapitres 19 ; 20 ; 23. Suggère d'enlever le « en principe » concernant la concentration du stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs parking accessibles depuis les axes principaux.
Gestion des eaux, déchets et énergie	Construction	Demande à ce que des principes liés à la construction soient complétés
	Environnement	Ajouter un chapitre pour optimiser le recyclage et le traitement des déchets
	Toitures	Les toitures accessibles doivent pouvoir être végétalisées
Hors PDL	PPA « Tuilière Sud »	Proscrire toute activité qui pourrait entrer en concurrence avec celles de l'écoquartier. Eviter tout commerce de détail sur le site de la Tuilière. Propose de conserver une partie des surfaces avoisinant le futur stade de football comme réserve stratégique afin d'avoir quelques surfaces à disposition pour répondre aux éventuels besoins futurs du quartier.
	Attribution des lots	Demande à ce qu'un tiers des lots soit réservé aux coopératives d'habitants
	Chartes	Réaliser une charte de quartier
	Démarche participative	Chapitre à développer

Association transports et environnement (ATE) – Section Vaud

Mobilité	Mobilité douce	Demande d'étudier des systèmes de fixation idoines pour les vélos (agrafes, potellets, etc.) afin d'éviter un squat de la part des véhicules deux roues motorisés, il convient d'étudier Demande de penser aux zones de stationnement pour vélo à proximité de la station métro m3.
	Métro m3	Pense que le nombre d'arrêts prévus du métro m3 au sein même de cet écoquartier n'est pas suffisant Demande d'envisager le maintien d'une ligne de bus en surface devrait être envisagé si l'ajout d'un arrêt de plus du m3 s'avère inopportun..
	Stationnement	Estime qu'il faut limiter l'offre de stationnement, afin de limiter la génération de trafic, et que les valeurs indiquées dans le PDL sont un maximum à ne pas dépasser. Demande de prendre des mesures afin d'éviter que quartiers avoisinants ne deviennent pas des lieux de stationnement.
	Circulation	Demande que des mesures de limitation du trafic de transit soient prises afin de limiter les nuisances en traversées du quartier, l'avenue du Grey et la route des

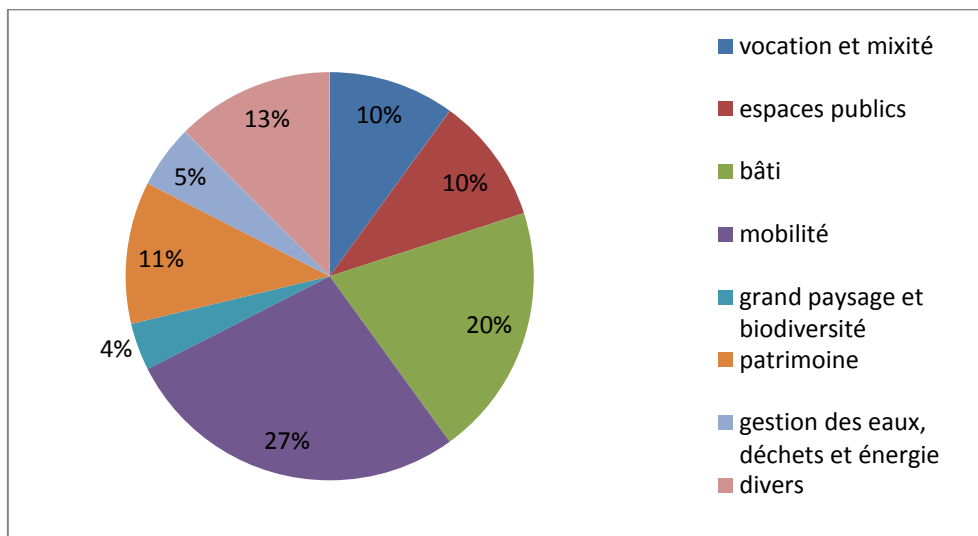
		Plaines-du-Loup. Demande d'aménager les traverses en zone de rencontre. Demande de garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Gestion des eaux, déchets et énergie	Pollution/ Environnement	Les polluants enregistrent des valeurs supérieures aux normes légalement admises par l'Opair. Le secteur des Plaines-du-Loup est considéré comme critique et empirera avec le temps.
Parti Démocrate-chrétien lausannois (PDC Lausanne)		
Hors PDL	Délais de construction Installations sportives	Demande d'envisager un éventuel abandon de la construction des nouvelles installations sportives et de maintenir le Stade de la Pontaise..
	Financement	Grand doute sur le financement du projet et sur la tenue du calendrier pour le volet sud du PDL. Surpris que le financement du projet ne soit pas du tout présenté dans le cadre de cette consultation. Le PDC demande d'afficher clairement son plan financier par rapport à la réalisation future de l'écoquartier.
PLRL et groupe PLR		
Vocation et mixité	Densité Logement et emploi	Privilège une variante plus proche des 8000 habitants/emplois. Demande plus d'informations sur les différentes variantes des objectifs de logements et d'emplois qui a évidemment des conséquences sur la densité du quartier.
Espace public	Centralité	Créer une nouvelle centralité, demande une véritable place et une rue centrale
Bâti	Tour Architecture	Trouve que l'emplacement de la tour convient mais sa forme est disproportionnée par rapport au reste de l'écoquartier. La volumétrie pourrait être plus élégante. Demande de garantir une diversité de style pour les façades et l'architecture en général.
Mobilité	Stationnement Route des Plaines-du-Loup	Demande des informations sur le remplacement du P+R du Vélodrome et du parking de longue durée. Recommande de réfléchir davantage aux problématiques liées au stationnement. Prendre en considération les employés des différents commerces dans le quartier. L'écoquartier ne doit pas transformer les zones alentours en auto-quartier ! Demande qu'un réseau de garages souterrains avec accès à chaque immeuble soit prévu. Recommande de penser aux stations de recharge pour voitures électriques. Demande d'information sur la pose et la dépose. Estime que l'avenue future des Plaines-du-Loup continuera à fonctionner comme un axe d'entrée de ville important et qu'il ne jouera donc pas un rôle dynamique en faveur de la mobilité douce
Patrimoine	Arborisation Stade de la Pontaise	Soutien la mise en valeur de l'allée de marronniers de la prison de Bois-Mermet. Soutient la destruction du stade de la Pontaise.
Hors PDL	Répartition des lots Chartes Financement	La durée des droits de superficie devrait être portée à 99 ans. Attacher au minima de la règle des trois tiers. Demande que les chartes soient approuvées par le conseil communal Optimiser la valeur du terrain en fonction de la qualité des parcelles
M. David Payot – conseiller communal		
Vocation et mixité	Bâtiments publics	Demande de ne pas oublier les écoles, unités d'accueil...

Espace public	Loisir	Demande plus d'espaces affectés aux loisirs publics.
Bâti	Intérieur d'îlots	Demande à ce que les cours intérieures soient aménagées.
	Tour	Ne veux pas de tour à la limite du quartier
Mobilité	Traverses est-ouest	Recommande de passer le quartier en zones 20km/h. Recommande de prévoir des voies sans issue pour desservir le quartier en empêchant le transit.
	Passages nord-sud	Demande d'ajouter des traboules pour faciliter le passage d'une rue à l'autre.
Patrimoine	Stade de la Pontaise	Demande le maintient du stade de la Pontaise
M. Bernard Matthey		
Espaces publics	Terrains de tennis	Demande si les terrains de tennis ne pourraient pas fusionner les terrains de football. S'étonne que le plan n'ait pas évolué
	Identification	Demande de penser à plus d'éléments marquant comme des bâtiments spécifiques, place/espace socio - culturel et de rencontre dans la zone densifier devant la prison.
Bâti	Voisinage	Trouve que les définitions des relations avec les quartiers voisins ne sont pas claires et faibles.
	Hauteur des bâtiments	Trouve que la tour d'entrée en ville n'est pas nécessaire. La rentabilité de celle-ci n'est pas certaine. Demande de prévoir des bâtiments avec max. 8 à 12 étages
	Architecture	Demande d'assurer une grande diversité architecturale pour personnaliser les secteurs. Demande que la La typologie des appartements reflète la même vision que vise l'esprit du quartier.
Mobilité		Demande de passer l'avenue des Plaines-du-Loup en zone 30 Km/h.
Grand paysage et biodiversité	Réseaux écologique	Demande que les liaisons entre les massifs forestiers soient renforcées.
	Vues	Demande que la toiture du bâtiment prévu à l'ouest de l'avenue du Grey fasse office de belvédère.
Hors PDL	Participation	Demande que la toiture du bâtiment prévu à l'ouest de l'avenue du Grey fasse office de belvédère.
M. Pierre Santschi		
Mobilité	Méto M3	Estime que l'usage du coûteux M3 est contraire à la politique de libération de la voiture de la ville.
	Route des Plaines-du-Loup	Estime que le maintien des voies prioritaires pour le trafic motorisé en bordure de l'écoquartier est incompréhensible.
Patrimoine	Stade olympique	Estime que la destruction du stade olympique au lieu de son entretien est une hérésie économique, écologique et urbanistique.
Démarche participative	suite	Quelle suite sera donnée à la consultation publique Prendre en compte les avis de la population
Hors PDL	Financement	Estime que la présentation des coûts est obscure. Estime que le droit de superficie payé en une seule fois est un monstre juridique et économique.

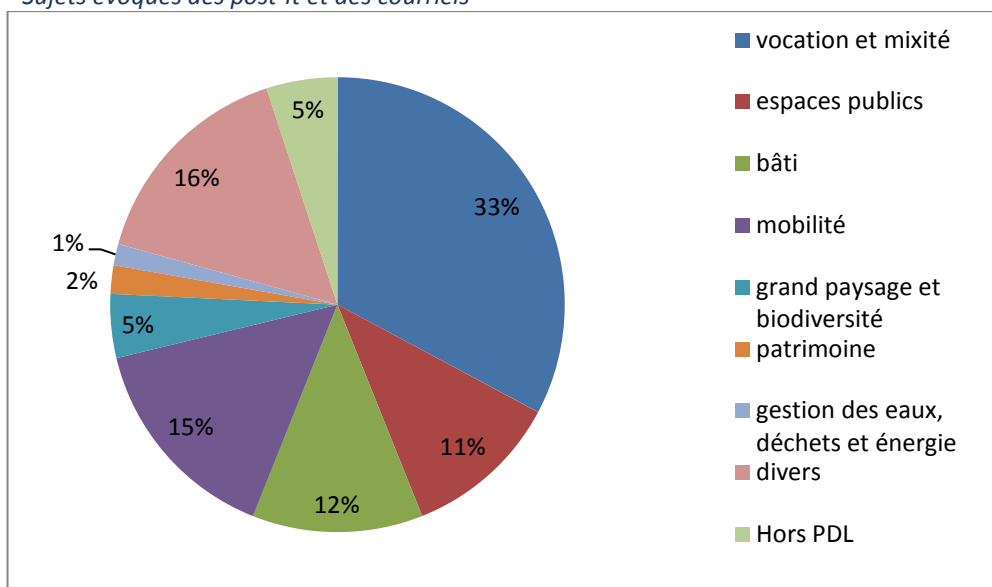
	Plan directeur	Estime que le projet Métamorphose devrait faire partie de la révision du Plan directeur communal
	Aérodrome	Estime que détruire l'aérodrome qui est une hérésie urbanistique en ville. Demande à ce que la population soit consultée par un vote sur le maintien de l'aérodrome.
ARLB		
Bâti	Tour	Fait part de son inquiétude quand à la proximité de la tour de l'aéroport
M. André Rouiller		
Espace public	Densité bâtie	Trouve que la densité top élevée dans le secteur avenue du Vélodrome - service des automobiles
Bâti	Stade olympique	Demande d'étudier la sauvegarde du stade..
Patrimoine	Arborisation	Regrette la suppression de l'arborisation existante le long de l'avenue des Plaines-du-Loup, autour du stade de la Pontaise et dans le secteur du Bois-Mermet.
	Arborisation	Regrette la suppression de l'arborisation existante le long de l'avenue des Plaines-du-Loup, autour du stade de la Pontaise et dans le secteur du Bois-Mermet.
Mouvement de défense de Lausanne		
Vocation et mixité	Déplacement des terrains de sports	Demande le maintien des terrains de sports de la Blécherette
Espace public	Zones de détente	Trouve que l'offre en zones de détente n'est pas assez généreuse sur le périmètre des Plaines-du-Loup
Bâti	Voisinage	Demande la requalification des quartiers voisins
	Tour	Demande que le PGA détermine clairement les possibilités de construire en hauteur en excluant les tours. Trouve la hauteur des bâtiments excessive sur la route des Plaines-du-Loup
Patrimoine	Stade	Demande le maintien du Stade de la Pontaise
	Vélodrome	Demande le maintien du vélodrome
Hors PDL	Prés-de-Vidy	Demande de privilégier le développement des Prés-de-Vidy déjà bien desservi en transport public.
	Durabilité	Demande que le côté énergivore du patrimoine existant soit drastiquement diminué
	Coubertin	Demande le maintien du stade de Coubertin et de la zone de verdure de Vidy
	Programme	Demande de ne pas affecter le terrain de la Tuilière



4.3.2 Sujets évoqués dans les courriers



4.3.3 Sujets évoqués des post-It et des courriels



5 Conclusions

Les réactions récoltées lors de la consultation publique ont permis de mettre en lumière les craintes et les attentes des acteurs politiques, des futurs habitants et investisseurs. Les thèmes tels que la mobilité, le stationnement, la hauteur des bâtiments, notamment sur la route des Plaines-du-Loup, seront mis en discussion lors des ateliers de participation. Ces derniers seront organisés au début de l'année 2014, une fois que le bureau d'urbaniste en charge des PPA sera mandaté. Un appel d'offre a été lancé au début septembre.

Après analyse des réactions recueillies, il est proposé de ne pas modifier le corps du Plan directeur localisé, soit le chapitre V et le plan. Ce dernier est assez souple pour permettre un ajustement lors de l'élaboration des PPA. Ces derniers seront établis en tenant compte des résultats des ateliers de participation.